

## **CODERS 05**

### Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 26 Novembre 2021

A l'initiative du Bureau, le Comité Directeur s'est réuni le 26 Nov. 2021 à 9h30

Salle Dum'art, 14 av Cdt Dumont, 05000 Gap

Etaient convoqués et présents :

Richard Mazzella	(RM), Président du CODER 05
Michel Fillaud	(MF), Vice-Président
Daniel Bérard	(DB), Trésorier
Dominique Marais	(DM), Secrétaire
Catherine Paillet	(CP), Vice-Pdte BARS, remplaçante de J-P Castex, Pdt, excusé
Henri Cirera	(HC), Président RSPG
J-Yves Bertrand	(JYB), Président RSPV
Bernard Tresallet	(BT), Président CERS
Lydie Germain	(LG), Présidente CORSAGQ
Annie Maurel	(AM), Commission formation
Philippe Paillet	(PP), Rédacteur Entre Nous

Etaient absents et excusés

J-P Castex	(JPC), Président BARS, remplacé par Catherine Paillet
Annie Caffarel	(AC), Commission séjours

L'ordre du jour proposé par RM, DB & DM a été débattu avec les conclusions et commentaires suivants :

#### **1 – Approbation du CR de la réunion du 3 Septembre 2021**

Le compte rendu est approuvé.

#### **2 – Activités courantes dans les clubs, tour de table**

RSPG / DM / RM : Après la démission de la Présidente Elizabeth Leblanc lors de l'AG du 1<sup>er</sup> Sept. 2021, le Comité Directeur n'avait pas procédé à l'élection d'un nouveau président, faute de candidat. Une co-présidence collégiale (HC, DM, RM) avec partage des tâches a été convenue et acceptée par le CoDir.

Cette convention n'étant pas légale, HC a été élu président, RM vice-président et DM membre du Codir coopté, sans remise en cause de la répartition des tâches.

L'activité randonnée du club se déroule normalement, bien que les 5 sorties hebdomadaires prévues ne trouvent pas toujours d'animateur pour les conduire.

En plein air également, tennis et pickleball occupent respectivement 6 à 8 joueurs chaque semaine.

En intérieur, la Gymnastique, l'Aquagym, leTaï-chi, et surtout leTennis de table font le plein (46 inscrits au tennis de table).

Boules et danse en ligne : manque d'animateur, pas reprise prévue.

Manque de candidatures aux responsabilités.

Avec 271 adhérents au 24/11, la RSPG devrait approcher les 290 sous quelques semaines.

CORSAQ / LG : Le club a changé de nom et devient CORSAGQ, le « G » pour Guillestrois. L'activité du club est normale avec désormais une salle de Gymnastique disponible à Guillestre et bientôt 3 animateurs gym (dont 1 en formation).

Avec 67 adhérents au 24/11, le club devrait atteindre le chiffre de 73 prochainement.

## CODERS 05

### Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 26 Novembre 2021

CERS / BT : Activités rando et pétanque normales, encore en plein air pour cette dernière, malgré l'arrivée du froid. Les deux séances d'aquagym font le plein. En randonnée, les groupe de niveau B et surtout C, peuvent atteindre 30 participants. BT rappelle que les animateurs doivent conduire alternativement des groupes de tous niveaux, malgré leur éventuelle préférence personnelle. (Remarque valable pour les 5 clubs, d'ailleurs).

Le CERS est en pleine croissance, avec 206 adhérents au 24/11.

RSPV / JYB : Activité normale pour les disciplines proposées par le club, qui ne manque pas d'animateurs.

A propos de la formation, JYB souligne avec satisfaction la qualité de l'enseignement et des nouveaux instructeurs PSC1, gendarmes Gapençais de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et Secours).

A l'inverse, JYB estime inutile la dépense pour la formation AS Jeux de boules qui n'apporte rien.

Avec 76 adhérents au 24/11, l'effectif du club est stable (78 au 30/11)

BARS / CP : Bonne activité rando avec parfois des groupes importants.

Les activités Gym et Tennis se poursuivent normalement.

A propos des petites randonnées conduites par un accompagnant sportif (AS), MF rappelle qu'elles doivent être limitées à 5 km et 3h de marche effective.

Le BARS compte 62 adhérents au 24/11 ; 2 ou 3 candidatures supplémentaires sont prévues à court terme.

### 3 – Situation financière CODERS 05

DB remet aux participants un premier document : Exercice 2021-2022, situation financière au 25.11.2021.

En résumé :

**Trésorerie 40 687.09 €** dont Livret 34 191.42 € et Cpte courant 6 495.67 €

- <b>Recettes</b>	<b>12 021.00 €</b> dont	- Licences	9 870.00 €
		- Formation	1 571.00 €
		- AG Coders	580.00 €
- <b>Dépenses</b>	<b>8 847.88 €</b> dont	- Frais bancaires	15.45 €
		- Entre Nous	264.50 €
		- Fonctionnement	205.80 €
		- AG Coders	1 648.00 €
		- Cotisations	140.34 €
		- Stages formation	5 739.00 €
		- Frais de formation	665.70 €
		- Assurance local	169.09 €
- <b>Résultat</b>	<b>+ 3 173.12 €</b>		
	(Très provisoire, évidemment)		

## **CODERS 05**

### Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 26 Novembre 2021

Un deuxième document est remis par DB aux participants :  
Simulation de la répartition des coûts de formation, en fonction de la décision prise lors de la précédente réunion du CoDir du 3 Septembre 2021.

Pour mémoire : CODERS 05 : 60%, Club : 40%

Un débat se développe afin de déterminer la date d'effet de cette nouvelle répartition. Compte tenu des retards de formation dus aux contraintes sanitaires liés au Covid, la conclusion suivante est acceptée et votée à l'unanimité :

- Les dépenses relatives aux formations déjà engagées et bouclées au 31 Décembre 2021 (voir annexe 1) seront absorbées par le CODERS 05 selon l'ancienne règle.
- Les frais des nouvelles formations à suivre (voir annexes 2 et 3) seront partagés selon la nouvelle règle 60/40% (Le CODERS 05 règle tout et débite ensuite le club de sa quote-part).

En outre, DB demande aux présidents de club de lui fournir un RIB, afin de pouvoir rembourser le « 1 € » destiné au CORERS

#### **4 – Séjour CODERS Egletons 2020**

Compensation par la FFRS du solde des frais d'avocat s'élevant à 2400 €  
Pour mémoire, extrait du compte rendu de la réunion CoDir du 3 Septembre 2021 :  
*Le CoDir CODERS ne souhaite pas recevoir cette somme de manière à montrer aux adhérents et à la FFRS que nous avons géré « seuls » cet évènement, alors que nous aurions apprécié et préféré un minimum d'aide logistique de la part de la FFRS et de son « conseil ». Sur ce point la réponse de la FFRS mettant en avant « l'étude minutieuse de la commission RMILA » a énormément surpris et chagriné les membres du CoDir, au vu du rapport de l'expert FFRS, démenti par les faits et la réponse de l'UNAT.*

JYB, absent mais remplacé lors de cette réunion du 3/09, regrette que cette décision du CoDir n'ait pas fait l'objet d'un vote. RM est prêt à revenir sur sa position.

Par ailleurs, les réactions contre cette décision lors de l'AG CODERS du 13/10 venaient le plus souvent d'adhérents méconnaissant les tenants et aboutissants de cette affaire, pourtant très bien conduite, et avec succès, par RM.

Après débat, il est convenu de revenir sur cette décision par un vote, en répondant à la question :

« Qui est pour la récupération des 2400 € par le CODERS 05 ? »

Résultat du vote :

- Pour : 2 voix (JYB et RM)
- Abstention : 3 voix (DM, PP, DB)
- Contre : 6 voix (MF, HC, CP, BT, LG, AM)

La décision du 3 Sept. 2021 de ne pas recevoir cette somme est donc maintenue et confirmée.

JYB ajoute que J.Lebeau, à la suite de l'AG CODERS 05, l'a informé qu'il envisageait de démissionner de sa fonction de vérificateur aux comptes du CODERS, en raison de la position du CoDir décrite ci-dessus ; JYB précise que c'est à lui de le confirmer au président du CODERS 05.

## **CODERS 05**

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 26 Novembre 2021

### **5 – Prochains séjours, assurance, quid des 2% ?**

Les 2% de frais d'assurance lors de la déclaration d'un voyage / séjour prélevés par la FFRS, habilitée tourisme, sont une recette non affectée à un coût, sinon celui du salaire de l'employé FFRS affecté au contrôle des séjours déclarés.

A la suite des questions posées par RM à la Fédération, et des réponses à ce jour encore incomplètes, G.Denux sera invité à Gap par RM, pour une réunion spéciale du CoDir, date à convenir. Décision votée à l'unanimité.

### **6 – Démission de RM au 31 Août 2022**

RM confirme sa démission de la Présidence du CODERS 05 au 31. Août 2022.

### **7 – Formation animateurs et accompagnants sportifs**

MF rappelle en préambule que le référent formation du CODERS n'est pas élu mais désigné par le président.

MF remercie AM pour l'organisation des formations PSC1, désormais assurées à Gap par les gendarmes de la Fédération Française Sauvetage et Secours (FFSS).

Le retard accumulé dans le recyclage PSC1 est maintenant rattrapé.

- 20 Oct. 2021, PSC1 pour 8 animateurs
- 12 Nov. " " 5 "
- 15 Nov. " " 6 "

Pour 2022, les stages PSC1 prévus sont :

- Janvier 4 animateurs
- Mars 3
- Octobre 4

MF commente ensuite les formations FCB, M1, M2 en cours et prévues.

(Voir tableau en annexe)

.../...

### **8 – Etat des commissions**

Séjours : aucun projet pour le moment en raison des problèmes sanitaires et des questions relatives à l'assurance (A revoir après la visite de G. Denux – voir § 5 ci-dessus).

Communication : HC continue d'assurer la mise à jour du site CODERS.

### **9 – Journal Entre Nous**

Articles, photos et programmes de rando pour le N°83 de Janvier 2022 sont à fournir à PP pour le 15 Décembre.

LG souligne le fait que les adhérents même équipés Internet, vont rarement sur le site pour lire EN. Compte tenu des coûts d'impression et d'envoi postal, une redevance de l'ordre de 5 € par an pourrait être demandée aux adhérents qui tiennent à recevoir une copie papier. Cette suggestion sera rediscutée ultérieurement pour une éventuelle mise en œuvre en saison 2022-2023.

## **CODERS 05**

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 26 Novembre 2021

### **10 – Subventions de la FFRS**

RM rappelle que la FFRS peut financer à hauteur de 50% certaines actions spécifiques, comme par exemple :

- La formation DVA et secours en Montagne prévue le 11 Janvier prochain
- La journée animateurs prévue en Avril à ND du Laus

Dossier simple, suivi à la FFRS par M.Anthoine

### **11 - Formation DVA / Secours en Montagne – 11 Janvier 2022**

Déjà évoquée précédemment, la date de cette formation d'une journée n'est pas encore confirmée. A suivre par MF.

Coût estimé : formateur 300 € par jour (aux frais du CODERS) et 18 € pour le repas (aux frais du participant). Réponse des clubs attendue.

### **12 – Journée animateurs, à ND du Laus / Avril 2022**

Déjà évoquée précédemment, la date de cette journée n'est pas encore confirmée.

A suivre par MF, qui garde contact avec les responsables de ND du Laus.

Cette journée devrait comprendre, entre autres, une séance de rappel des bases de secourisme, ainsi que des démonstrations d'activités nouvelles.

### **13 – Achat groupé de DVA (DéTECTEURS de victimes d'avalanches)**

MF demande aux présidents de club de lui communiquer leur besoin (après communication du prix).

### **14 - Questions diverses**

- **Loto CODERS** : devait être organisé par le BARS le 9 Janvier 2022  
Compte tenu de l'incertitude actuelle quant aux contraintes sanitaires de fin d'année, ainsi que risque lié à la nécessité d'acheter les lots en Décembre, il est décidé d'annuler cette manifestation CODERS 05.
- **Vote du CoDir** : compte tenu des difficultés évoquées au § 4, les participants sont d'accord pour soumettre au vote du CoDir les futures décisions importantes.

### **15 - Date prochaine réunion**

La prochaine réunion du CoDir CODERS se tiendra le Vendredi 4 Mars 2022 à 9h30  
En salle Dum'Art à Gap

Président CODERS 05  
Richard Mazzella

Secrétaire CODERS 05  
Dominique Marais